



Communiqué de presse

Bourgogne-Franche-Comté, mercredi 28 janvier 2026

Venez célébrer la Journée mondiale des zones humides : plus de 70 animations à découvrir !

Du 31 janvier au 6 mars 2026, la région Bourgogne-Franche-Comté se mobilise pour la Journée mondiale des zones humides (JMZH).

Cette initiative internationale, lancée le 2 février 1971 avec la signature de la Convention de Ramsar, vise à sensibiliser le public aux enjeux des zones humides. Une action particulièrement importante dans une période où la préservation de ces milieux essentiels pour la biodiversité est remise en cause.

En France, cet événement annuel rassemble acteurs locaux et habitants autour d'animations variées pour découvrir, comprendre et agir en faveur de ces écosystèmes précieux. Une programmation riche pour petits et grands.

En Bourgogne-Franche-Comté, ce sont 21 structures engagées qui proposent plus de 70 animations, réparties sur l'ensemble du territoire. Les Parcs naturels régionaux et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) figurent parmi les acteurs mobilisés pour faire découvrir la richesse et la diversité de ces milieux naturels.

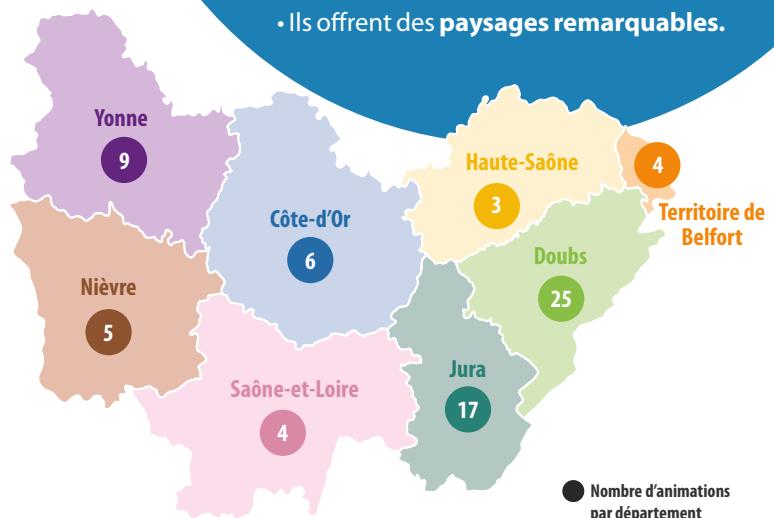
Des rendez-vous dans toute la région !

Des conférences, des sorties nature, des balades commentées et même des chantiers participatifs vous attendent dans des lieux emblématiques tels que le lac Kir, des mares du Clunisois ou encore les tourbières du massif du Jura. Ces activités permettent de comprendre les enjeux régionaux liés à la préservation des zones humides tout en profitant de moments conviviaux en pleine nature.



Les milieux humides nous sont indispensables

- Ils participent à la **régulation des eaux** (ralentissement des crues en période d'inondation et soutien aux cours d'eau et nappes phréatiques en période de sécheresse).
- Ils assurent un **rôle de filtration et d'épuration de l'eau**, essentielle à leur qualité.
- Ils hébergent **une biodiversité riche et unique**.
- Ils contribuent à la **lutte contre le changement climatique** (stockage de carbone, régulation de la température des eaux).
- Ils permettent une **production agricole**.
- Ils offrent des **paysages remarquables**.



Contacts presse

Émilie THOMAS

Chargée de communication
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
emilie.thomas@cen-franchecomte.org • 06 71 31 63 61

Elvina BUNOD

Responsable Communication, Valorisation & Assise citoyenne
Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
elvina.bunod@cen-franchecomte.org • 06 24 34 56 31

Programme réalisé par le Pôle Milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté avec le soutien financier de :



COFINANCIÉ
PAR L'UNION
EUROPEENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence
de l'eau
RHÔNE
MÉditerranée
CORSE

Agence de l'eau
Loire-Bretagne

eau
SEINE
NORMANDIE

PÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ